# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 27 juin 2023

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario, siège social

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Michel Séguin, directeur du Service des bâtiments

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation (Teams)

**ABSENCES MOTIVÉES**

**Élèves conseillères :**

Mariska Lamothe

Mia Toner

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 17 h 59.

1. Appel nominal

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-52
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée des deux élèves conseillères, Mariska Lamothe et Mia Toner, au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue
le 27 juin 2023. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOPÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 23-53
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**Ajouts**

Comité plénier à huis clos :

4.6 Drapeau de la diversité (M. Lemoyne)

4.7 Soirée de reconnaissance des employés (M. Tessier)

Comité plénier :

12.3 Rapport des participants au congrès de l’ACCEC

14. Rapport des élèves conseillères – retirée en raison des absences motivées

15.6 Réseaux d’action communautaire

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 27 juin 2023 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx)) S. o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-54
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 06, présidé par
Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

Il est proposé par M. Montpellier que la séance à huis clos soit levée à 19 h 15. Adoptée

1. comité plénier

La séance publique reprend à 19 h 20.

1. reconnaissance du territoire

Mme Salituri reconnait que le siège social se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et que les terres sur lesquelles les membres sont rassemblées font partie du territoire traditionnel des Premières Nations d’Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapitae.

1. Prière

Les membres récitent la prière ensemble portant sur le fruit de l’Esprit, la solidarité.

1. Présentation
	1. École St-Charles Borromée (St-Charles) : Engagement envers la culture francophone
	et les valeurs catholiques

Mme Séguin souligne le parcours de Mme Natalie Lamontagne, la direction d’école.
Mme Lamontagne est également la direction de l’Académie virtuelle du Conseil.

Mme Lamontagne partage de belles photos qui démontrent que la francophonie et la foi règnent dans la petite école de 46 élèves qui ont de nombreuses occasions de s’épanouir.

Mme Allen remercie Mme Lamontagne et l’équipe-école de bâtir le leadership et la confiance chez les élèves.

1. Adoption du procès-verbal
* Réunion ordinaire du Conseil du 30 mai 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-55
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 30 mai 2023 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal S. o.
2. Affaires sur le plan régional et provincial
	1. FNCSF
		1. Convocation à la 33e assemblée générale annuelle du 26 au 28 octobre 2023
		à Sudbury

Les membres confirment leur intention de participer au congrès. Mme Mainville s’engage à faire les inscriptions. M. Henry a invité les membres du comité de fonctionnement à la Soirée retrouvailles qui aura lieu à la Place des Arts.
Mme Salituri confirme que la nomination posthume de M. André Bidal fut soumise pour le Prix Jean-Robert-Gauthier.

* + 1. Délégué(e)s et suppléant ayant droit de vote

PROPOPÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 23-56
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon nomme trois conseillères(ers) scolaires en tant que délégué(e)s qui auront un droit de votre lors de la 33e assemblée générale annuelle et réunion d’affaires de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones le 28 octobre 2023 :**

1. **Suzanne Salituri**
2. **Louise Essiembre**
3. **Marcel Legault**

**Ainsi que des substituts ayant également été prévus :**

1. **Josée Bisson**
2. **Marcel Montpellier**
3. **Monique Aubin-Gagné**
	1. Contact interculturel francophone de Sudbury
		1. Célébration du 25e anniversaire et hommage

Dans le cadre des festivités de son 25e anniversaire, le Contact interculturel francophone de Sudbury a reconnu les 25 bâtisseurs qui ont contribué à son succès depuis sa création. Le Conseil scolaire catholique Nouvelon est fier de faire partie de ses partenaires de longue date. Ce prix de reconnaissance fut reçu par le CSC Nouvelon lors de la célébration du 27 juin à laquelle Mme Aubin-Gagné,
M. Joanisse et M. Legault ont participé.

* 1. Rapport des participants au congrès de l’ACCEC

M. Legault et Mme Aubin-Gagné partagent leurs appréciations du congrès. En résumé, l’enseignement le plus important de l’AGA 2023 fut l’encouragement ressenti à l’issu des échanges avec des conseillères et conseillers scolaires de l’ensemble du pays, qui s’emploient à promouvoir et à protéger les écoles catholiques dans leurs provinces et leurs conseils scolaires. Ils ont abordé ensemble certains des principales questions auxquelles font face actuellement les écoles et les jeunes au pays. Ils ont partagé des préoccupations et des raisons d’espérer, et tous sommes partis avec la conviction d’être vraiment unis dans la mission très importante de l’éducation catholique.

1. Étude des recommandations des comités
	1. Comité plénier à huis clos

Mme Essiembre présente le rapport du comité plénier à huis clos.

* Nouvelle entente de tenure à bail

PROPOPÉ PAR : Mme Salituri RÉSOLUTION : 23-57
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve la nouvelle entente de tenure à bail proposé entre le Conseil scolaire catholique Nouvelon et GymZone/Sudbury Laurels pour la location d’espaces au sein de l’école Ste-Thérèse pour la période du 1er juillet 2023 au 31 août 2025, avec la possibilité de renouvellement sur une base mensuelle après cette date. »**

* Nomination d’un membre externe au Comité de vérification

PROPOPÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 23-58
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon nomine M. Taylor Conaty comme membre externe au Comité de vérification à compter du 1er juillet 2023. »**

* 1. Comité de vérification

Mme Allen présente les grandes lignes de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 23-59
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du comité de vérification tenue en séance publique le 5 juin 2023. »**

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté

Mme Aubin-Gagné et M. Joanisse font un survol des sujets traités.

* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 6 juin 2023

PROPOPÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 23-60
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif les procès-verbaux de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenue
le 6 juin 2023. »**

* Plan pour l’enfance en difficulté, juin 2023

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-61
APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le Plan annuel pour l’enfance en difficulté, juin 2023, tel que présenté au Comité consultatif pour l’enfance en difficulté le 6 juin 2023. »**

* 1. Comité d’affaires et des relations de travail

M. Montpellier présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 8 juin 2023

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 23-62
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité d’affaires et des relations de travail tenue le 8 juin 2023. »**

* Contrat de construction

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 23-63
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon approuve la modification apportée à la valeur du contrat original de construction de la nouvelle école élémentaire catholique à Val Thérèse avec Prosperi Co. Ltd. De 20 785 000 $ à 20 750 000 $. »**

* Budget préliminaire 2023-2024

M. Bourgeois présente le budget préliminaire 2023-2024.

PROPOPÉ PAR : M. Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 23-64
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le budget du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario pour l’année scolaire 2023-2024 au montant de 128 751 022 $ en dépenses de fonctionnement et de 20 630 000 $ en dépenses d’immobilisations. »**

* Plan d’élimination du déficit 2023-2024

M. Henry partage les décisions difficiles du comité de fonctionnement afin de réduire le déficit. Le nombre d’effectifs en septembre sera un facteur déterminant.

Un membre du Conseil exprime ses inquiétudes face aux coupures du personnel qui auront un impact sur d’autres employés qui sont déjà surchargés. Les formules de financement ministériel inadéquates ne seront pas soutenable à long terme.

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 23-65
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le plan d’élimination du déficit d’exercice de l’année 2023-2024 de 619 546 $. »**

1. Rapport des élèves conseillers
	1. Districts d’Algoma et de Manitoulin (Mariska Lamothe)
	2. District de Sudbury (Mia Toner)

Étant donné l’absence motivée de Mia et Mariska, les rapports d’activités furent acheminés aux membres du Conseil par courriel.

1. Information
	1. Récipiendaires du Prix de contribution exceptionnelle 2023

M. Tessier dévoile les deux récipiendaires du Prix de contribution exceptionnelle 2023.

* + ***Roxanne White***
	+ ***Miguel Bélanger***

M. Bélanger, un enseignant d’éducation physique et santé, fut souligné lors de la cérémonie des finissants à l’École secondaire catholique Champlain. Mme White fut soulignée lors de la fête de fin d’année pour les élèves de la 8e année de l’École élémentaire Notre-Dame-du-Sault. Un communiqué de presse sera émis pour souligner ces deux employés modèles.

* 1. Récipiendaires de la bourse Vision 2023 du CSC Nouvelon

M. Henry dévoile les récipiendaires de la bourse Vision 2023, des élèves épanouis fiers d’être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société. Un communiqué de presse sera émis le 30 juin.

|  |  |
| --- | --- |
| Carrefour Options+ | Antoine Larouche |
| Collège Notre-Dame | Hayley GougeonAnthony Paul Huneault |
| É.s.c. Champlain | Camie GareauNoah Léveillé |
| É.s.c. l’Horizon | Émilie Denis-PlanteNickolas Bénard-Barry |
| É.s. du Sacré-Cœur | Lyne KouadioKieon Audette |
| É.s.c. La Renaissance | Morgan WaglerKaeden Levesque |
| É.s.c. Jeunesse-Nord | Shyra BenjaminSummer Pilon |
| É.s. Notre-Dame-du-Sault | Brianna RoyBrianna Elliott |
| É.s. Saint-Joseph | Marguerite BouffardMadrix Bouchard |
| É.s.c. Trillium | Marianne FournierLilianne Levesque |

* 1. Prix du partenaires extraordinaire 2023

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon reçoit le Prix du partenaire extraordinaire 2023 de l’ACFO Stormont Dundas Glengarry pour le Concours LOL-Mort de rire ! Desjardins. Le Conseil tient à remercier et à féliciter les élèves et le personnel de ses écoles qui ont participé aux activités visant le développement de la créativité humoristique et l’écriture et le jeu. Une photo sera publiée sur les médias sociaux du Conseil.

* 1. Lettre de la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue
	française

La lettre est partagée à titre informatif.

* 1. Annexe A : Survol du projet de loi 98 : Loi de 2023 sur l’amélioration des écoles et
	du rendement des élèves

M. Henry fait un retour sur les modifications législatives découlant de ce projet de loi qui a reçu la sanction royale le 8 juin 2023. Il a acheminé par courriel aux élus le mémoire de l’AFOCSC et celui du CODE dans lesquels sont identifiés plusieurs préoccupations.

Des membres partagent leurs inquiétudes face à cette Loi et conviennent qu’une démarche politique sera de mise dès l’automne prochain.

* 1. Réseaux d’action communautaire

Mme Bisson partage qu’une plaque commémorative sera dévoilée à l’automne sur le site de l’ancienne école élémentaire St-Louis de Gonzague.

M. Henry assurera une représentation du CSC Nouvelon à cet événement.

1. Période de questions (membres du Conseil) S. o.
2. Avis de motion S. o.
3. Levée de la séance

Mme Salituri glisse quelques mots de remerciements aux élèves conseillères, aux membres de l’équipe administrative, à l’adjointe exécutive et à ses chers collègues. Elle souhaite à tous un été ensoleillé rempli de bons moments.

M. Henry remercie les membres de leur leadership communautaire.

Il est proposé par Mme Essiembre, appuyé par Mme Allen, que la séance soit levée à 21 h 53. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier